Contrat d'engagement Kiwis 2025

Producteur

Maison Gaillard
Production fruitière
110 route royale
78580 Les Alluets-le-roi

Adhérent(s)

Désignation : Adresse : Téléphone :
Désignation : Adresse : Téléphone :

Deux adhérents en cas de partage de panier

Les signataires du présent contrat s'engagent en **2025** pour **1** distribution :

10/12

Engagements de l'adhérent :

- Être à jour de sa cotisation à l'association *Le Jardin de Poissy*
- S'inscrire à au moins deux distributions dans l'année
- Préfinancer la production
- Être présent aux distributions ou s'organiser pour que quelqu'un d'autre vienne chercher ses produits

Engagement du producteur partenaire :

- Livrer des produits de qualité et frais de son exploitation,
- Donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures et accueillir les adhérents à sa ferme au moins une fois pendant la saison d'engagement,
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.

Constitution du panier et paiement

Le présent contrat est passé pour la fourniture à l'adhérent à la date de distribution prévue de paniers de 750 g de kiwis Hayward (Un panier équivaut à 6 gros kiwis) au prix unitaire de 5 €.

Nombre de paniers demandés	Prix unitaire	Total
	5 €	€

Modalités de paiement : **un** chèque à l'ordre de « **Maison Gaillard** ».

Partage et distribution des paniers

La distribution a lieu à Poissy aux horaires indiqués sur le site de l'association.

Ce contrat est élaboré pour une période de 1 semaine.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents et l'agriculteur partenaire.

Fait à Poissy, le

Signature de l'adhérent	Signature du producteur
	